

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles brèves

Suisse

Les soldats des troupes de montagne s'organisent

■ Le vendredi 6 juin 1997 a eu lieu à Andermatt l'assemblée constitutive de la section « Gothard » de l'Association suisse des soldats de montagne, en présence des divisionnaires Jean-Daniel Mudry (Gebirgsdivision 9) et André Liaudat (Division territoriale 1). La devise de la nouvelle association : « Promouvoir la camaraderie et collaboration entre soldats de montagne, quel que soit leur grade ou leur région ». Renseignements et inscription auprès du colonel EMG Gnos, instructeur au Centre d'instruction du combat en montagne, 6490 Andermatt.

Centre Général-Guisan à Verte-Rive

■ A la mi-juin dernier, l'Association de soutien du Pavillon de recherches Général-Guisan (ASPRGG), que préside le brigadier Serge Graber, a modifié ses statuts et décidé de changer sa raison sociale en Association Verte-Rive - Centre Général-Guisan. Dès le 1^{er} janvier 1998, cette association, sur mandat de la Fondation Général-Guisan, gérera la propriété de Verte-Rive, appelée dorénavant Centre Général-Guisan.

« Encyclopédie du renseignement et des services secrets »

■ *L'Encyclopédie du renseignement et des services secrets*

du lt-col EMG Jacques Baud (voir le compte rendu dans la RMS de mai 1997) fait un tabac : déjà deux éditions ! Articles, interviews dans les médias suisses et étrangers. Importants comptes rendus dans le *Journal de Genève*, *Le Monde*, *Valeurs actuelles*, *Paris-Match*. Excellente critique de Jean Guisnel dans *Le Point* du 3 mai, dans la rubrique « Le livre de la semaine ». Le *Nouveau Quotidien* en profite pour titrer « Un ancien espion publie un livre » et pour ridiculiser le service de renseignements suisse !

Assurance-maladie et service militaire

■ A la suite de la révision partielle de l'Ordonnance sur l'assurance-maladie, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1997, les caisses-maladie ont à nouveau le droit de prévoir une réduction des primes lorsque la durée d'un service militaire dépasse 60 jours. A l'aide d'une formule du Concordat des assureurs-maladie remise par la troupe, le militaire sollicitera la réduction auprès de sa caisse-maladie, dans les 60 jours qui suivent la fin du service, pour autant que 16 jours au moins aient été accomplis consécutivement dans un mois.

Journée des œuvres d'entraide militaire

■ A l'initiative du chef des Œuvres sociales de l'armée, une journée des œuvres d'entraide militaire, quelque trente institutions, sera consacrée à Berne, le 24 octobre prochain, à un

échange d'informations et à l'étude des possibilités d'aide financière mutuelle. L'éditorial et l'article du brigadier Jean Langenberger, dans la RMS du mois de mai, évoquaient la situation toujours plus difficile de nombreux militaires, principalement lorsqu'ils effectuent des services de longue durée. Lors de cette rencontre, le chef du DMF et la conseillère nationale Christiane Langenberger s'adresseront à l'assistance.

Symposium « Espace aérien suisse »

■ Dans l'Europe d'aujourd'hui, l'espace aérien suisse revêt une importance, autant politique qu'économique ; si un conflit généralisé n'est pas à craindre à moyen terme, il n'en va pas de même pour les conflits locaux qui peuvent connaître des escalades incontrôlables et embrasser de vastes espaces. Dans une telle situation, seuls les moyens de la guerre aérienne permettent de riposter en tout temps. Par un symposium consacré à « L'espace aérien suisse », la Société des officiers d'aviation aimerait sensibiliser à ces problèmes les politiciens, les officiers des troupes terrestres et les médias.

Date : **samedi 22 novembre 1997, 10 h - 17 h.** Lieu : **Kloten, centre Schluefweg.**

Conférenciers : hauts représentants des milieux politiques et économiques ; commandant des Forces aériennes ; représentant de l'US Air Force ; commandant à la retraite des Forces aériennes israéliennes.

Renseignements : Maj i Gst Roger Harr, Stolltenstrasse 11, 4435 Niederdorf (tél 061/961 08 50, FAX 061/961 08 65).

Journées de l'armée 98 à Frauenfeld

■ Les 12 et 13 juin 1998 auront lieu à Frauenfeld les journées nationales de l'armée, qui seront organisées dans le cadre des festivités célébrant les 150 ans de l'Etat fédératif suisse. La dernière manifestation analogue, à Emmen en 1991, avait attiré des dizaines de milliers de visiteurs. L'armée et le Département militaire se présenteront en différents lieux. La démonstration d'une brigade blindée, celle des Forces aériennes par la Patrouille suisse constitueront les éléments dynamiques de ces journées. Le but est de familiariser la population aux missions attribuées à l'armée (défense, aide en cas de catastrophe, promotion de la paix) et de montrer comment et avec quels matériels ces missions sont remplies. Budget : 3 millions en partie couverts par la publicité, le sponsoring et le marchandisage.

Les Actes du Symposium 1995 du CHPM sont sortis !

Les Actes du Symposium 1995 du Centre d'histoire et de prospective militaires, consacré à la *Suisse et la Seconde Guerre mondiale*, viennent de paraître. Entre autres, au sommaire : R.-G. **Logoz**, « L'armée suisse de 1939 à 1945 et les traditions historiques » ; A. **Lasserre**, « L'armée et le refuge » ; H.-R. **Führer**, « Zum Vorwurf fehlender Aufmarschpläne bei Kriegbeginn » ; M. **Chablocz**, « La formation des cadres supérieurs et l'unité de doctrine en 1939 » ; G.-A. **Chevallaz**, « Conseil fédéral et commandement de l'armée » ; G. **Favre**, « Le service de renseignements de l'armée suisse, 1936-1940 » ; O. **Inglis**, « Der Wirtschaftskrieg zwischen Grossbritannien und der Schweiz » ; A. **Rima**, « Il Ticino 1936-1945 confrontato con l'irrendismo e il fascismo » ; H. **de Weck**, « Guisan, un avant-gardiste ? » ; J. **Zumstein**, « L'effet de la Seconde Guerre mondiale sur l'armée suisse » ; P. **Altermath**, « Guisan face à l'éducation et à l'instruction de la troupe » ; W. **Gautschi**, « Les décisions difficiles du Commandant en chef », A. **Schüle**, « La pensée militaire d'Henri Guisan ».

Commande des deux volumes pour Fr. 50.– au Centre d'histoire et de prospective militaire, Case postale 618, 1009 Pully ou par fax au 021/729 46 44.

La Symposium 1998, centré sur le thème *Guerre civile - guérilla - terrorisme entre hier et avenir*, aura lieu du 18 au 21 février 1998, au Collège Arnold Reymond à Pully.

Etranger

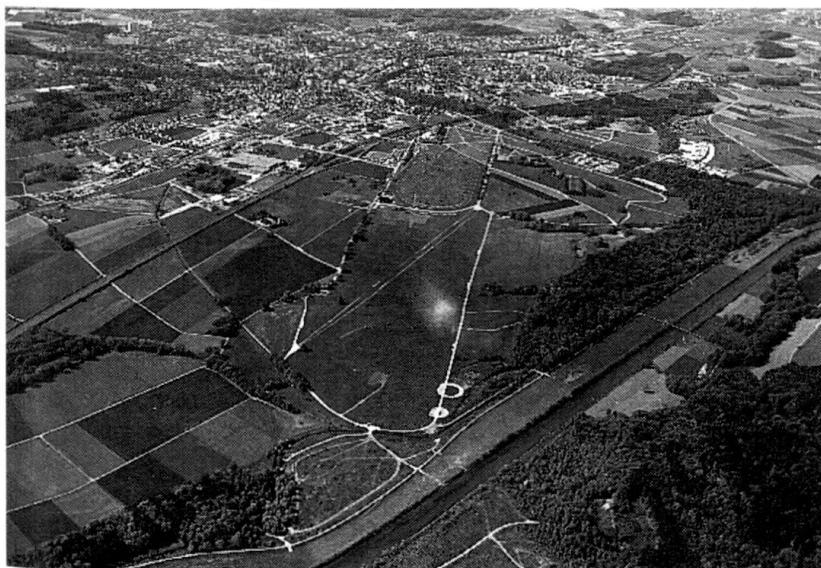
Rectificatif

■ L'article de Serge Enderlin sur les candidats à l'OTAN, paru en mai dernier, situait la ville de

Temesvar en Hongrie. Le chargé d'affaire roumain à Berne nous fait remarquer que Temesvar, aussi appelée Timisoara, se trouve naturellement en Roumanie. Beaucoup de nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes...

Acquisition de chars de combat par l'Autriche

■ Le 10 décembre 1996, le Conseil autrichien de défense nationale a accepté le « Paquet mécanisé » proposé par le ministre de la Défense Werner Fasslabend. Le Parti socialiste (SPO) s'était aussi prononcé en faveur de l'acquisition controversée de 114 chars de combat *Leopard-2*. Le porte-parole du SPO sur les problèmes de défense a justifié cette décision en soulignant que le ministre a réussi à démontrer la nécessité



L'Allmend, à Frauenfeld.

de cette acquisition. Il a été assuré que ces chars ne seront pas acquis grâce à un financement particulier mais que leur coût figuera dans le budget ordinaire.

Le programme prévoit au total l'acquisition de 511 véhicules : 114 *Leopard-2* (2,3 milliards de schillings), 87 chasseurs de chars allemands d'occasion *Jaguar* (15 millions par unité), 110 véhicules de combat d'infanterie *Ascod* et 200 blindés à roues *Pandur*. Ces deux derniers engins, produits de l'entreprise autrichienne Steyr, reviendront à quelque 4 milliards de schillings. En revanche, une décision de principe concernant le successeur du chasseur Draken n'est pas encore tombée. (*Der Soldat*, 18 décembre 1996).

Modernisation des « M-109 » autrichiens

■ L'Autriche modernise ses obusiers blindés *M-109*. Les deux premiers engins ont été transformés par l'Entreprise suisse d'armement. Les 195 suivants le seront en Autriche par des spécialistes autrichiens formés en Suisse. Divers groupes d'assemblage et des composantes seront fournis par l'entreprise de Thoune.

La Suisse et le Partenariat pour la paix

■ Le 13 juin, à Bruxelles, lors de la rencontre des ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN et de leurs homologues du Partenariat pour la paix (PPP), la Suisse était représentée par le chef du DMF. Cinq jours plus tard, le conseiller fédéral Ogi s'est à nouveau rendu dans la capitale belge pour y sceller formellement l'acceptation mutuelle, par la Suisse et par l'OTAN, du



Le véhicule de commandement Mowag a été livré à l'artillerie côtière suédoise à fin juin dernier.

Programme de partenariat individuel (PPI) de notre pays.

Mowag livre des véhicules de commandement à l'artillerie côtière suédoise

■ La livraison du premier de trois véhicules *Piranha III 10x10* à la Suède a eu lieu à la fin juin. Il s'agit d'un blindé de commandement entièrement développé pour répondre aux besoins du client. Parmi les particularités, un agrégat de 40 kW spécialement mis au point par la firme de Kreuzlingen pour l'approvisionnement en courant électrique de l'équipement C3-I qui sera monté par l'acheteur. Deux autres véhicules vont suivre d'ici la fin de l'année. Le prochain emportera un radar de surveillance et de poursuite pour lequel Mowag met actuellement au point un mât rétractable. La Suède a pris une option pour 50 autres *Piranha*, qui seraient engagés comme véhicules d'accompagnement ou d'exploration électronique. Avec cette commande, Mowag dé-

montre une fois de plus sa souplesse lorsqu'il s'agit de répondre aux exigences spécifiques d'un client. Quant à la Suède, elle devient, après le Canada, le deuxième utilisateur de la toute nouvelle génération de *Piranha*, le *Piranha III*.

Baisse des effectifs à l'Army

■ L'Armée de terre américaine (U.S. Army) va perdre 5000 militaires d'ici trois ans ; la Réserve (Reserve Army) 3000 d'ici l'an 2000 et la Garde nationale (Army National Guard) 5000 en 1998, 5000 en 1999 et 7000 en 2000. D'autres diminutions de réservistes sont envisagées. Le plan quadriennal prévoit de réduire les militaires d'active de 15 000 et les réservistes de 45 000.

Crédits militaires en Grèce

■ Le gouvernement grec, socialiste, a décidé un programme de modernisation des forces ar-

mées d'environ 20 milliards de francs suisses. La moitié de cette somme devrait être débloquée jusqu'en 2000. Le premier ministre Simitis ne cache pas que ce programme est une conséquence de la menace potentielle turque. Cette décision est pratiquement simultanée avec une décision du Parlement turc augmentant les crédits militaires de 20 %, soit d'environ 10 milliards de francs. (OCD, *Situation et évolution* N° 94, 20 novembre 1996).

Les radars de bord des avions de combat et leur avenir

■ L'électronique d'un avion de combat vieillit rapidement. C'est encore plus évident pour le radar de bord, ce qui implique des modernisations constantes si l'on veut maintenir la capacité combative de l'appareil. Aujourd'hui, on peut dégager les tendances suivantes :

– Intégration de senseurs infrarouges (Infrared Sensor and Tracking System).

– Détection d'objectifs mobiles à l'arrière de l'appareil (Look Down).

– Capacité de faire face à des missiles actifs air-air tels que l'*AMRAAM* (Etats-unis), le *Mica* (France) ou le *R-77* (Grande-Bretagne).

– Engagement des missiles actifs air-air avec discrimination de l'arrière-plan (Shoot Down).

– Traitement digitalisé des données dans le but d'obtenir une rapidité supérieure dans la calcul et de maîtriser des techniques de modulation complexes.

– Addition de modes d'opérations supplémentaires (poursuite de cibles tout en surveillant l'espace aérien, surveillance ou exploration du terrain).

– Intégration automatique des moyens de soutien électronique tels que *RWS* (Radar Warning System) ou *MAWS* (Missile Approach Warning System).

– Programmation constante et continue de nouvelles techniques de protection électronique.

– Adaptation des logiciels (Software).

Des radars de nouvelle génération, actuellement en développement pour le *Rafale* (France), le *F-22* (Etats-Unis) ou le *JSF-Joint Strike Fighter* (Etats-Unis), deviendront les cerveau de toute la plate-forme. L'antenne du radar de bord sera également utilisé pour la communication et le transfert de données digitalisées avec d'autres partenaires dans l'air ou au sol.

de tir *Longbow*. Des tests ont montré que, dans cette version, l'appareil a une puissance de combat 400 % plus élevée, qu'il est 720 % plus apte à survivre sur le champ de bataille que la version AH-64A. Le radar *Longbow* est capable d'acquérir des cibles fixes et mobiles au cours de combats dynamiques, dans un environnement enfumé et par une visibilité très réduite, à des distances de plus de 7 km. Le processeur arrive à détecter 1000 cibles, à les classer par catégorie, à les présenter sur les écrans de l'équipage et à indiquer les cibles à combattre en priorité selon la menace. Il peut également transmettre toutes ces informations aux autres appareils de la patrouille.

L'hélicoptère « Apache AH-64D »

■ Les *Apache AH-64D* sont équipés d'un radar de conduite

DCA allemande, des changements

■ Le système *Asrad*, développé en prévision d'engagements



L'hélicoptère Apache AH-64D.

hors du territoire allemand, dans le cadre des forces de réaction rapide, comprend plusieurs véhicules (conduite, engagement, lanceur) qui peuvent être aéro-transportés, entre autres, par des *CH-53 Super Stallion*.

Le véhicule-lanceur comporte un châssis long *Wiesel* avec une tourelle abaissable pour le transport aérien, sur laquelle se trouve un lanceur multiple pour *Stinger RMP*. Il existe une possibilité en option d'engager d'autres types de missiles (*Mistral*, *Igla*, *RBS 70/90*, *Bolide*, *Spike*). Quatre missiles se trouvent sur le lanceur, 4 autres sont stockés

dans le véhicule. Ils peuvent également être lancés « à la main », les accessoires nécessaires (batteries, poignées) se trouvant également à bord.

L'unité de détection intégrée, composée de FLIR, TV, télémètre laser, assure un temps de réaction très court et la poursuite automatique du but. Un GPS (Global Positioning System) et un INS (Inertial Navigation System) garantissent des engagements à n'importe quel endroit du globe. Via VHF, un système C3I assure la transmission de la parole et des données.

En Russie : pas d'argent pour de nouveaux avions de combat !

■ A cause de l'état des finances, les forces aériennes russes n'ont pas reçu le moindre avion de combat neuf en 1996. Le nombre d'avions neufs livrés à la troupe, 500 en 1989, est descendu à 0 ! Il en résulte un vieillissement du parc des avions de combat, ce qui influence la disponibilité technique des appareils : environ la moitié des appareils de combat n'est pas apte à l'engagement. Selon des données russes, il y a environ 3000 avions et hélicoptères incapables de voler dans l'ensemble du pays.

S. Cz./H. W./Ph. Z.

Armes biologiques : quel danger ?

La guerre du Golfe de 1991 et la découverte de l'arsenal irakien ont entraîné une prise de conscience accrue du danger potentiel représenté par les armes biologiques et chimiques ; l'affaire d'Aum Shinrikyo (attentat au sarin dans le métro de Tokyo en 1995) a montré que leur usage éventuel, même par un groupe terroriste indépendant d'un Etat, ne relevait plus de la fiction. Plusieurs instances s'en soucient aujourd'hui : un groupe d'experts de l'OTAN doit livrer d'ici à l'automne une série de recommandations en vue de faire face à une éventuelle attaque biologique ou chimique.

Dans son édition 1996-1997, le rapport annuel *Strategic Survey*, publié par l'International Institute for Strategic Studies (Londres), rappelle qu'il est relativement aisé de produire le matériel nécessaire pour des armes bactériologiques. Le problème est plutôt de les utiliser pour atteindre une population ; les agents biologiques doivent être consommés ou inhalés. Contrairement à une idée répandue, il serait difficile de contaminer des réserves d'eau d'une localité au moyen d'agents biologiques, car les produits chimiques de purification de l'eau risquent fort de les détruire et la dilution même les priverait d'efficacité dans la plupart des cas. Quant à la dispersion des agents biologiques dans l'air, elle est toujours aléatoire, soumise aux conditions climatiques, etc. (comme l'ont montré les essais infructueux d'Aum Shinrikyo avant de décider de recourir au sarin). Cependant, dans des conditions favorables, les conséquences pourraient être très lourdes.

Or, le risque existe que certains obstacles encore existants pour l'utilisation efficace d'armes chimiques soient surmontés en raison des progrès dans le domaine des biotechnologies. Il importe donc de ne pas perdre de vue cette question. Il ne suffit pas pour cela de développer des mécanismes de contrôle dans le cadre de la convention de 1972 sur les armes biologiques : étant donné qu'il paraît pratiquement impossible d'empêcher un groupe déterminé d'acquérir des agents biologiques, des efforts dans le domaine de la protection et du renseignement sont indispensables pour avoir des chances d'assurer une prévention efficace.

**Office central de la défense,
Situation et évolution, 11 juin 1997.**